



HAUTS
DE FRANCE

SOCIÉTÉS COOPÉRATIVES

SOMMAIRE

- 2 | Union Régionale des Scop et SCIC
Hauts-de-France
- 3 | Les instances du mouvement
Les SCOP
- 4 | Les ressources du mouvement
Les SCOP
- 5 | La force d'un réseau



Région
Hauts-de-France

UNION RÉGIONALE « LES SCOP » HAUTS-DE-FRANCE



Le mouvement coopératif, c'est quoi ?

- Le partage de valeurs
- Un réseau d'acteurs solidaires et engagés
- Une vision économique et sociale de l'entrepreneuriat

Le mouvement coopératif est animé par un réseau d'acteurs sur le territoire national et en régions. Créée en 1969, l'Union Régionale des Scop (URSCOP) des Hauts-de-France est un syndicat inter professionnel regroupant les sociétés coopératives de la Région des Hauts-de-France. Elle accompagne la création, la consolidation et le développement des coopératives, Scop (Société coopérative et participatives) ou SCIC (Société coopérative d'intérêt collectif).

Elle apporte son expertise notamment en matière :

- de droit des sociétés coopératives, et des dispositifs d'épargne salariale,
- d'expertise économique et financière des projets de création et des coopératives existantes,
- d'appui à la démarche stratégique des coopératives.

Pour ce faire, elle mobilise la révision coopérative, les outils financiers nationaux du Mouvement et ceux de ses partenaires, réalise des audits et des actions de formation coopérative et gestionnaire. Elle crée également du lien, facilite l'émergence de bonnes pratiques pour tous : dirigeant.e.s de coopérative, coopérateur.s associé.e.s, coopérateur.s salarié.e.s ou futur.e.s adhérent.e.s.

CONFÉDÉRATION GÉNÉRALE DES SCOP (CG SCOP)

SA MISSION DE RASSEMBLEMENT

La Confédération générale des Scop fonctionne sur une base de libre adhésion des coopératives. Ses instances électives, ses publications, ses structures d'échanges et de dialogue favorisent la communication entre ses membres et participent à l'animation du réseau.

LA REPRÉSENTATION DES SCOP AU PLAN NATIONAL

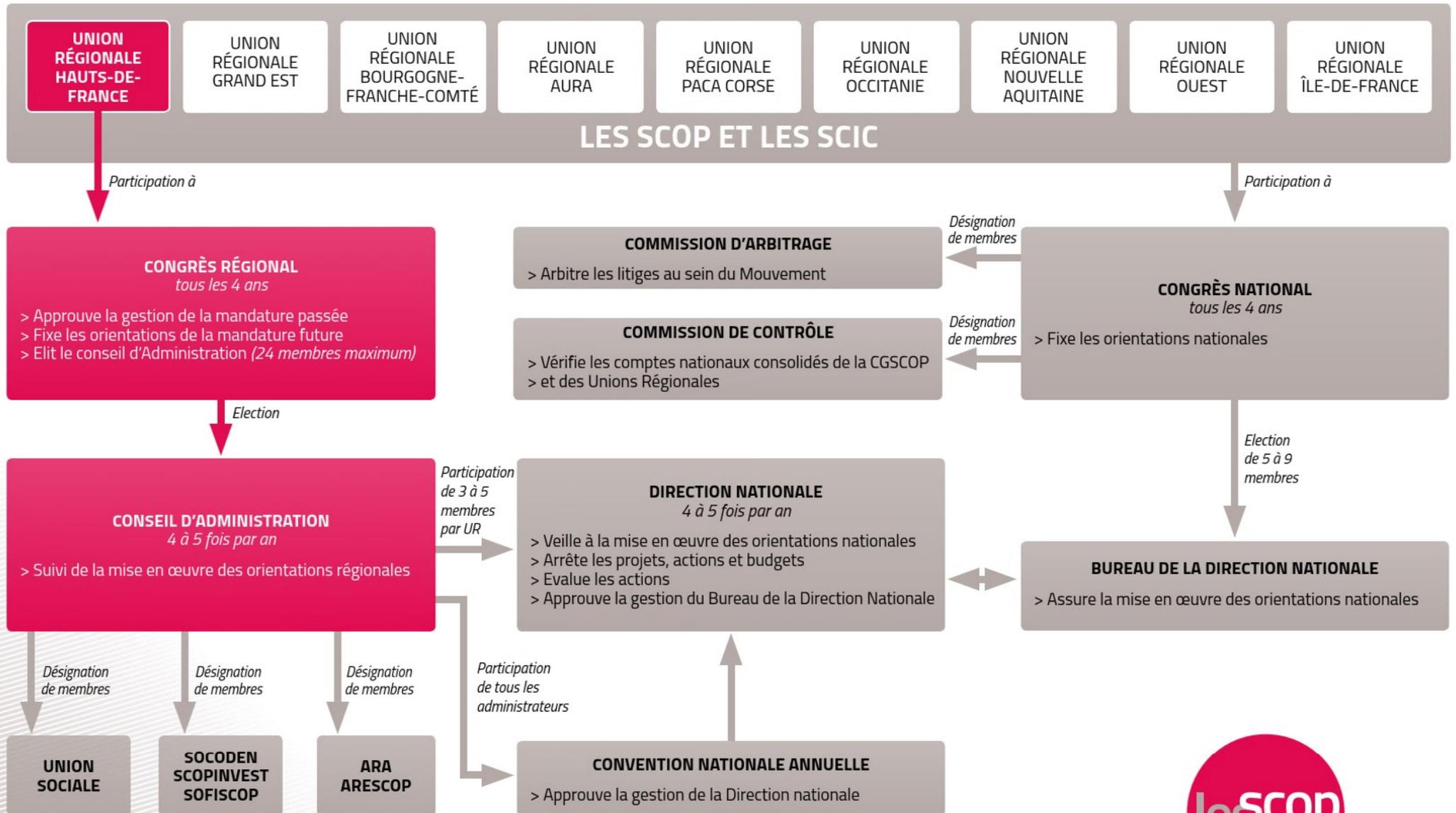
La CG Scop est le porte-parole du Mouvement Scop auprès des pouvoirs publics et des acteurs politiques, économiques et sociaux. Elle participe à l'élaboration des textes législatifs et réglementaires qui concernent le droit coopératif. Ses élus siègent au Conseil Supérieur de la Coopération et au Conseil Économique, Social et Environnemental (Cese). Enfin, la CG Scop représente ses adhérents auprès de la Commission de l'Union européenne, du Parlement européen et des instances coopératives.

LA COORDINATION DES SERVICES ET APPUIS AUX SCOP

Vecteur de la solidarité inter-Scop, la CG Scop anime et coordonne l'action des instances du réseau : Unions régionales, Fédérations professionnelles, organismes techniques d'appui ou de gestion.

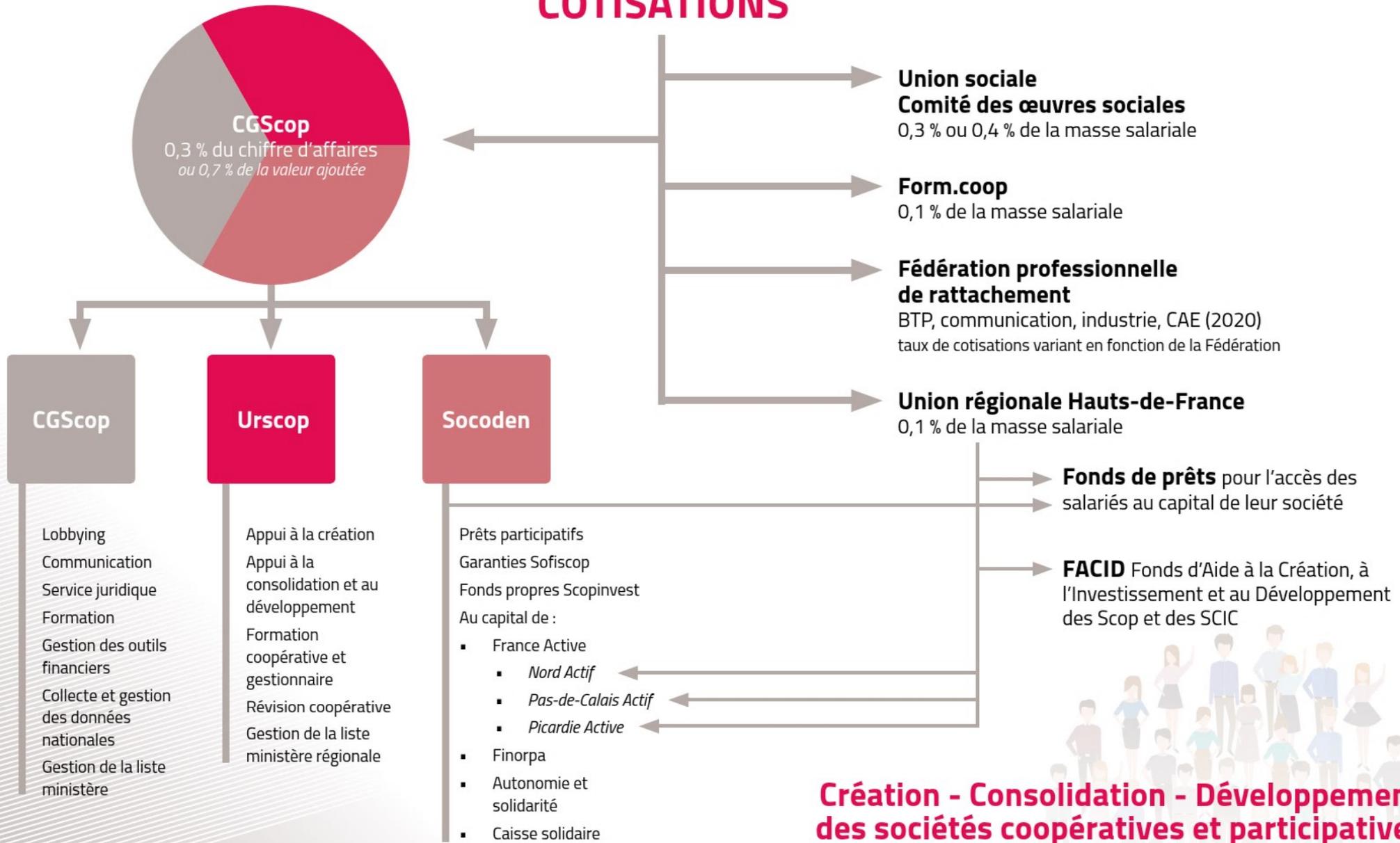


LES INSTANCES DU MOUVEMENT « LES SCOP »



LES RESSOURCES DU MOUVEMENT « LES SCOP »

COTISATIONS



**Création - Consolidation - Développement
des sociétés coopératives et participatives**

LA FORCE D'UN RÉSEAU

Notre réseau accompagne les Scop dans toutes les étapes de leur création et de leur développement. Il assure la représentation et la promotion des valeurs coopératives auprès des acteurs politiques, économiques et sociaux, à la fois au niveau local et national. Réformée en 2012, la gouvernance actuelle permet une organisation décentralisée et participative du Mouvement.

Confédération Générale des Scop - CG Scop



La CG Scop assure la représentation nationale et européenne du Mouvement auprès des acteurs politiques, économiques et sociaux. Elle anime, coordonne et appuie le réseau des Unions régionales dans les domaines juridiques, financiers, recherche & développement, communication, et formation des coopérateurs.

Fédérations de métiers



En articulation avec la CG Scop et les Unions régionales, les Fédérations ont pour mission principale de renforcer et de développer les compétences professionnelles de leurs membres, en veillant à soutenir et valoriser les pratiques professionnelles responsables et efficaces dans les domaines de la gestion des ressources humaines, de la sécurité et de la qualité de vie au travail.



Unions Régionales des Scop et SCIC URSCOP



Les Unions régionales ont pour mission de :

- représenter, faire connaître les Scop et les SCIC auprès des partenaires économiques, financiers, institutionnels et politiques ;
- favoriser la connaissance mutuelle des Scop et des SCIC par le développement de l'échange d'expériences et la construction de partenariats inter-entreprises ;
- susciter la création et le développement des Scop et des SCIC sur le territoire de compétence de l'Union régionale ;
- favoriser le développement des territoires en mobilisant les compétences des adhérents, des partenaires et de l'équipe technique de l'Union régionale ;

et assurer :

- l'assistance à l'étude de faisabilité économique et financière (création - consolidation - développement) ;
- l'accompagnement juridique lié à la création d'une Scop ou d'une SCIC ;
- la présentation et la mobilisation des outils financiers propres au Mouvement et externes ;
- le suivi personnalisé des entreprises et la réalisation d'audits (juridiques, financiers, fiscaux, organisationnels, coopératifs et stratégiques) ;
- la réalisation d'actions de formation en direction des créateurs d'entreprises, des salarié.es coopérateurs et des élu.es du Mouvement.



ARESCOP - ARA

ARESCOP NATIONALE REVISION

Les ARESCOP sont les organismes garants de la bonne mise en œuvre de la révision coopérative des Scop et des SCIC. Elles veillent à l'application du cahier des charges de la révision ; cahier des charges défini par Coop FR. L'ARA regroupe les ARESCOP dans un souci de mutualisation et de cohérence des pratiques.

IMMOCOOP Hauts-de-France



IMMOCOOP est une Union de Scop, sous forme de Sarl, réalisant des opérations immobilières pour le compte des coopératives adhérentes à l'occasion de projets de consolidation (renforcement de la trésorerie) ou de développement (acquisition à l'occasion d'un déménagement ou d'une extension).

SOCODEN



SOCODEN est la société de financement dédiée à la création de nouvelles coopératives et au développement des adhérents du Mouvement. SOCODEN, née en 1965, est fondée à l'origine pour une opération d'appui à une Scop en difficulté. Elle a évolué pour devenir un véritable outil de solidarité alimenté par les cotisations des Scop et des SCIC du Mouvement : en 50 ans, SOCODEN a financé plus de 3 000 coopératives.

Au fil des décennies, le Mouvement a développé un dispositif de collecte et de redistribution de fonds destinés à assurer la pérennité et le développement des Scop et des SCIC : Socoden, Sofiscop et Scopinvest. Ces outils mutualisés sont à destination de toutes les coopératives adhérentes, de la plus petite à la plus grande, qu'elle soit en bonne santé ou qu'elle traverse des difficultés conjoncturelles. Les outils financiers interviennent en prêts participatifs, fonds propres ou garanties bancaires

FORM.COOP

FORM.COOP



FORM.COOP est un fonds mutualisé dont le Mouvement s'est doté depuis 2005. Il est dédié au financement et co-financement des formations coopératives, gestionnaires et de professionnalisation des coopératives adhérentes. Il repose sur un accord collectif signé avec cinq Confédérations syndicales de salariées, qui a désigné Uniformation comme organisme gestionnaire des fonds.

COOPADEV

Coopérer pour mieux acheter

COOPADEV

Coopadev est une coopérative d'achat et de développement. Elle gère la partie référencement des fournisseurs et les pré-négociations des conditions commerciales pour le compte de ses membres. Les Scop et SCIC bénéficient ainsi de remises significatives permanentes sur leurs achats, et ce, sans minimum de commande.

L'Union Sociale



Via des prestations sociales, l'Union Sociale accompagne les salariés de Scop et de SCIC (avec ou sans enfant, en couple ou célibataire) à chaque étape de leur vie professionnelle et familiale : naissance, petite enfance, scolarité, vacances, vie professionnelle et accidents de la vie...

Mutuelle des SCOP – MUCS



La Mutuelle des Scop et des SCIC assure la couverture « santé » des salarié-es actifs ou retraité-es coopérateurs.

Club des Anciens Coopérateurs – CAC



Le C.A.C. vise à maintenir les liens conviviaux entre les retraité-es des Scop et des SCIC, constitue un vivier d'expert-es au service du Mouvement coopératif, et participe à tout travail relatif à l'histoire du Mouvement coopératif et à la transmission des valeurs coopératives.





HAUTS
DE FRANCE

SOCIÉTÉS COOPÉRATIVES

Union Régionale des SCOP et SCIC
des Hauts-de-France
235 Boulevard Paul Painlevé
59000 LILLE

Tél. : 03 20 90 49 70
www.les-scop.coop

